

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis publie ses résultats financiers du deuxième trimestre 2017 et des six premiers mois de l'année 2017

- Premier patient traité avec UCART123, notre produit candidat CAR-T allogénique, dans une étude clinique de Phase I à escalade de doses ; recrutement en cours
- Autorisation délivrée à Servier et Pfizer par la FDA pour les essais cliniques de Phase I d'UCART19 dans le traitement de la LLA
- Introduction sur le Nasdaq de Calyxt le 25 juillet 2017 avec un produit brut de 64,4 millions de dollars
- Solide situation de trésorerie de 272 millions de dollars¹ (238 millions d'euros) au 30 juin 2017

New York – le 2 août 2017 – Cellectis S.A. (Alternext : ALCLS - Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CART ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le deuxième trimestre 2017 et pour les six premiers mois de l'année 2017.

¹ Converti pour information en U.S. dollars au taux de change 1€=1,1412\$, taux de référence du 30 juin 2017 selon la Banque Centrale Européenne (« BCE »)

Faits marquants

Cellectis - Thérapeutique

UCART123, le produit candidat le plus avancé exclusivement contrôlé par Cellectis, ingéniéré grâce à la technologie d'édition du génome TALEN®

- Première administration de UCART123 chez l'homme dans la leucémie aiguë myéloblastique (LAM), marquant le début de l'étude de Phase I à doses croissantes.
 - o L'étude clinique pour la LAM est menée au Weill Cornell Medicine – NewYork-Presbyterian Hospital par le Docteur Gail J. Roboz, Investigateur Principal, Directrice du programme clinique et recherche translationnelle sur les leucémies et Professeur de médecine.
 - o L'étude clinique ciblant la leucémie à cellules dendritiques plasmacytoïdes (LpDC) est menée au MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas par le Professeur Naveen Pemmaraju et le Professeur Hagop Kantarjian, Directeur du département traitant les leucémies.

UCART19, exclusivement licencié à Servier

- La U.S. Food and Drug Administration (FDA) a autorisé Servier, en collaboration avec Pfizer, à procéder à des essais cliniques de Phase I aux Etats-Unis pour UCART19 dans le traitement des leucémies lymphoblastiques aiguës (LLA) en rechute ou réfractaires chez l'adulte.
- Les essais cliniques de Phase I de UCART19, dont Servier est le promoteur, chez des patients adultes et pédiatriques sont en cours à l'University College London (UCL) et au Kings College London (KCL) au Royaume-Uni.

Production

- La production de UCART CS1, produit candidat CAR T allogénique pour le Myélome Multiple, est en cours.
- Signature le 27 juillet 2017 d'un contrat de développement et de production avec MolMed S.p.A pour le développement et la production de produits candidats allogéniques CAR T de Cellectis.

PI/ Portefeuille brevets

- Le brevet US 8,921,332, couvrant l'utilisation d'endonucléases chimériques de restriction pour induire une recombinaison homologue par l'édition de gènes chromosomiques dans des cellules, initialement délivré le 30 décembre 2014, a été confirmé par l'office américain des brevets et des marques (USPTO) au terme d'un réexamen initié en octobre 2015.

- L'office européen des brevets (OEB) a octroyé à Collectis le brevet EP3004337 couvrant l'utilisation d'endonucléases guidées par ARN, telles que Cas9 ou Cpf1, afin de modifier génétiquement des cellules T.

Conférences

- Présentation de données relatives aux produits candidats UCARTIors du 20ème congrès annuel ASGCT de Washington, D.C., USA.
- Présentations de données sur les programmes menés par Collectis et sur les programmes en collaboration avec Pfizer lors de la conférence annuelle de l'American Association for Research (AACR) :
 - UCART22: An allogeneic adoptive immunotherapy for leukemia targeting CD22 with CAR T-cells
 - Les programmes en collaboration:
 - Allogeneic EGFRvIII Chimeric Antigen Receptor T-cells for treatment of glioblastoma
 - Differential modulation of the PD-1 pathway impacts the anti-tumor activity of CAR T-cells
- Dr. André Choulika, fondateur et président directeur général de Collectis est intervenu à la conférence globale 2017 du Milken Institute Global Conference 2017, dans le cadre d'un panel pour une session intitulée « Humankind vs. Cancer : The scorecard ».

Gouvernance

- L'assemblée générale annuelle mixte de Collectis s'est tenue le 26 juin 2017 au siège social de la société, à Paris. Au cours de l'assemblée, plus de 73 % des droits de vote se sont exprimés et l'intégralité des résolutions recommandées par le Conseil d'Administration a été adoptée, incluant :
 - la nomination de deux nouveaux administrateurs du conseil d'administration de la société : M. Rainer Boehm, M.D., et M. Hervé Hoppenot, et
 - Le renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Laurent Arthaud, M. Pierre Bastid et Mme Annick Schwebig.

Calyxt – la filiale Plantes de Collectis

- Calyxt a réalisé son introduction en bourse pour un montant brut total de 64,4 millions de dollars résultant de l'émission et l'enregistrement de 8,0 millions d'actions à 8 dollars par action nouvelle, comprenant l'exercice en totalité de l'option de surallocation concédé aux banques introductrices et l'achat de 20,0 millions de dollars par Collectis. Les actions de Calyxt sont cotées sur le NASDAQ sous le code mnémorique « CLXT ». Collectis détient environ 79,9% des actions ordinaires de Calyxt.
- Calyxt a débuté, avec l'Université du Minnesota, des essais en champs aux États-Unis pour une variété de blé de printemps résistant au mildiou. Il s'agit de la quatrième culture de Calyxt issue de l'édition du génome à être plantée.

- Joseph B. Saluri a été nommé directeur juridique et vice-président exécutif du Corporate Development. M. Saluri apporte à Calyxt plus de 24 années d'expertise
- juridique, de développement commercial, de planification stratégique et de gestion de projet dans le secteur agroalimentaire à l'échelle mondiale.
- Calyxt a signé un accord pour la cession-bail du terrain, de l'entrepôt existant et de la construction en cours sur le site de Roseville (Minnesota, Etats-Unis). La réalisation de la vente est conditionnée, pour Calyxt et l'acheteur, à la conclusion d'un contrat de construction d'un nouveau bâtiment sur le site et d'un contrat de bail pour l'ensemble immobilier selon les conditions prévues par le contrat de vente.

Résultats

Les comptes consolidés de Collectis ont été préparés conformément aux normes *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles qu'é émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB).

Résultats financiers du deuxième trimestre 2017

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2017, Collectis disposait de 237,6 M€ de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants à comparer aux 258,5 M€ au 31 mars 2017. Cette diminution de 20,9 M€ reflète en particulier (i) les flux de trésorerie consommés par les activités d'exploitation pour 10,0 M€, (ii) les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations pour 0,7 M€ et (iii) l'effet de change latent défavorable lié aux fluctuations de taux sur les comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que sur les actifs financiers courants libellés en dollars pour 11,0 M€ partiellement compensé par (iv) l'augmentation des capitaux propres principalement liée à l'exercice d'instruments en actions pour 0,8 M€.

Chiffre d'affaires et autres revenus : Au cours des deuxièmes trimestres 2016 et 2017, nous avons enregistré respectivement 18,1 M€ et 8,2 M€ en chiffre d'affaires et autres revenus. Cette variation est principalement due à (i) la diminution des revenus des contrats de collaboration pour 10,0 M€, due à l'atteinte d'un jalon relatif au traitement du premier patient de la phase 1 de l'étude clinique UCART19 pendant le second semestre 2016 pour 7,7M€, et à une diminution de 2,0 M€ de l'étalement des paiements initiaux.

Total des charges opérationnelles : Le total des charges opérationnelles pour le deuxième trimestre 2017 s'est élevé à 26,2 M€, comparé à 28,2 M€ pour le deuxième trimestre 2016. Ces montants comprennent les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie de 11,3 M€ en 2017 et 14,4 M€ en 2016.

Frais de recherche et développement : au cours des deuxièmes trimestres 2016 et 2017, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 2,6 M€ (19,5 M€ en 2016 contre 16,9 M€ en 2017). Les frais de personnel ont diminué de 3,2 M€ (de 11,6 M€ en 2016 à 8,4 M€ en 2017), notamment en raison de la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 3,1 M€, partiellement compensée par une augmentation des charges de personnel pour 0,1 M€. Les achats, charges externes et autres charges ont augmenté de 0,5 M€ (de 7,5 M€ en 2016 à 8,0 M€ en 2017), en raison de l'augmentation des dépenses liées aux paiements à des tiers participant au développement de candidats médicaments, aux achats de matières premières biologiques et aux frais associés à l'utilisation de laboratoires et d'autres installations.

Frais administratifs et commerciaux : Au cours des deuxièmes trimestres 2016 et 2017, les frais administratifs et commerciaux s'élevaient respectivement à 8,6 M€ et 9,1 M€. L'augmentation de 0,5 M€ reflète principalement (i) une augmentation de 0,6 M€ des charges de personnel (6,5 M€ en 2016 contre 7,1 M€ en 2017), imputable entre autres, à une augmentation de 0,6 M€ des charges de personnel et à une augmentation de 0,1 M€ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, en partie compensée par une diminution de 0,2 M€ en achats, charges externes et autres charges.

Résultat financier : Le gain financier était de 3,8 M€ pour le deuxième trimestre 2016 comparativement à une perte financière qui s'élève à 6,0 M€ pour le deuxième trimestre 2017. La variation du résultat financier est principalement attribuable à une baisse de la perte de change de 11,5 M€ due à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars US et une augmentation de 1,9 M€ relative à l'ajustement de la juste valeur sur les instruments dérivés et actifs financiers courants.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis : Au cours des deuxièmes trimestres 2016 et 2017, nous avons enregistré respectivement une perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis de 6,3 M€ (soit 0,18 € par action avec ou sans effet dilutif) et une perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis de 24,1 M€ (soit 0,68 € par action avec ou sans effet dilutif). La perte ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour le deuxième trimestre 2017, qui exclut une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'est élevée à 12,8 M€ (soit 0,36 € par action avec ou sans effet dilutif) comparée à un bénéfice ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis pour le deuxième trimestre 2016 de 8,1 M€ (0,23 € par action avec ou sans effet dilutif). Ces résultats ajustés attribuables aux actionnaires de Collectis pour les deuxièmes trimestres 2017 et 2016 excluent la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, de respectivement 11,3 M€ et 14,4 M€. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis.

Résultats financiers des six premiers mois 2017

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2017, Collectis disposait de 237,6 M€ de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants à comparer aux 276,2 M€ au 31 décembre 2016. Cette diminution de 38,6 M€ est notamment générée par (i) les flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles pour 25,2 M€, (ii) par les flux de trésorerie consommés par les activités d'investissement de 1,4 M€ et (iii) l'effet de change latent lié aux fluctuations de taux sur les comptes de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants libellés en dollars, avec un impact défavorable de 13,0 M€ partiellement compensé par (iv) l'augmentation des capitaux propres principalement liée à l'exercice d'instruments en actions pour 1,0 M€.

Collectis s'attend à ce que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants qui s'élèvent à 237,6 M€ au 30 juin 2017 soient suffisants pour financer ses opérations jusqu'en 2019.

Chiffre d'affaires et autres revenus : Au cours des six premiers mois 2016 et 2017, nous avons enregistré respectivement 27,6 M€ et 17,8 M€ en chiffre d'affaires et autres revenus. Cette variation est principalement due (i) à la baisse des revenus de contrat de

collaboration pour 10,4 M€ principalement dû à la baisse des revenus de jalons pour 7,7 M€ constatés lors du second trimestre 2016, de l'étalement des paiements initiaux de 3,5 M€ et des remboursements de frais de recherche et développement de 0,8 M€ partiellement compensées par une augmentation de 1,5 M€ de revenus liés à l'approvisionnement pour Servier et (ii) l'augmentation de 0,7 M€ du crédit impôt recherche.

Total des charges opérationnelles : Le total des charges opérationnelles pour les six premiers mois 2017 s'est élevé à 54,4 M€, comparé à 58,1 M€ pour les six premiers mois 2016. Ces montants comprennent les charges liées aux rémunérations fondées sur des d'actions sans impact sur la trésorerie de 24,1 M€ en 2017 et 27,8 M€ en 2016.

Frais de recherche et développement : Au cours des six premiers mois de 2016 et 2017, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 3,1 M€ (38,4 M€ en 2016 contre 35,3 M€ en 2017). Les frais de personnel ont diminué de 5,3 M€ (de 23,5 M€ en 2016 à 18,2 M€ en 2017), notamment liés à une baisse des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 3,7 M€, une baisse de 1,7 M€ liée aux charges sociales relatives à l'attribution d'options d'actions, partiellement compensée par une augmentation des charges de personnel pour 0,1 M€. Les achats, charges externes et autres charges ont augmenté de 2,0 M€ (de 14,2 M€ en 2016 à 16,2 M€ en 2017), en raison de l'augmentation des dépenses liées aux paiements à des tiers participant au développement de candidats médicaments et aux achats de matières premières.

Frais administratifs et commerciaux : Au cours des six premiers mois de 2016 et 2017, nous avons enregistré 19,1 M€ et 18,2 M€, respectivement, de frais administratifs et commerciaux. La baisse de 0,9 M€ reflète principalement (i) une baisse de 0,4 M€ des frais de personnel (14,8 M€ en 2016 contre 14,3 M€ en 2017), imputable entre autres, à une baisse de 1,5 M€ des charges sociales relatives à l'attribution d'options de souscription d'actions partiellement compensé par une augmentation de 1,1 M€ des charges de personnel, et (ii) une baisse de 0,6 M€ des achats, charges externes et autres charges.

Résultat financier : La perte financière était de 5,3 M€ pour les six premiers mois de 2016 comparativement à une perte financière de 6,1 M€ pour les six premiers mois de 2017. Cette variation est principalement attribuable à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers courants libellés en dollars US pour 3,9 M€ partiellement compensé par l'ajustement de la juste valeur sur les instruments dérivés et actifs financiers courants pour 3,0 M€.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Celectis : Au cours des six premiers mois 2016 et 2017, nous avons enregistré respectivement une perte nette attribuable aux actionnaires de Celectis de 35,7 M€ (soit 1,01 € par action avec ou sans effet dilutif) et une perte nette attribuable aux actionnaires de Celectis de 42,7 M€ (soit 1,20 € par action avec ou sans effet dilutif). La perte ajustée attribuable aux actionnaires de Celectis pour les six premiers mois 2017, qui exclut une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'est élevée à 18,6 M€ (soit 0,52 € par action avec ou sans effet dilutif) comparée à une perte ajustée attribuable aux actionnaires de Celectis pour les six premiers mois 2016 de 7,9 M€ (0,22 € par action avec ou sans effet dilutif). Ces résultats ajustés attribuables aux actionnaires de Celectis pour les six premiers mois 2017 et 2016 excluent une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, de respectivement 24,1 M€ et 27,8 M€. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat IFRS

attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat non IFRS
attribuable aux actionnaires de Collectis.

CELLECTIS S.A.

BILAN CONSOLIDÉ INTERMEDIAIRE
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	A la date du	
	31-déc.-16 Audité	30-juin-17 Non audité
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 274	1 213
Immobilisations corporelles	16 033	15 466
Actifs financiers	656	835
Total actifs non courants	17 963	17 515
Actifs courants		
Stocks	112	114
Clients et comptes rattachés	3 441	4 346
Subventions à recevoir	8 276	13 500
Autres actifs courants	8 414	14 196
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	241 502	237 614
Total actifs courants	296 459	269 771
TOTAL DE L'ACTIF	314 422	287 286
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	1 767	1 793
Primes d'émission	473 306	496 752
Actions propres	(307)	(199)
Ecart de conversion	2 501	(3 030)
Réserves	(157 695)	(218 496)
Résultat net, part du groupe	(60 776)	(42 653)
Capitaux propres, part du Groupe	258 795	234 168
Intérêts minoritaires	1 779	3 118
Total capitaux propres	260 574	237 285
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	28	18
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	532	571
Total passifs non courants	560	589
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	1 641	61
Fournisseurs et comptes rattachés	9 223	15 040
Revenus différés	36 931	28 605
Provisions courantes	563	382
Autres passifs courants	4 930	5 323
Total passifs courants	53 288	49 412
TOTAL DU PASSIF	314 422	287 286

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE – DEUXIÈMES TRIMESTRES
(non audités)
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	2016	2017
Revenus		
Chiffre d'affaires	15 823	5 902
Autres revenus	2 317	2 248
Total Revenus	18 140	8 150
Charges opérationnelles		
Coût des redevances	(291)	(512)
Frais de recherche et développement	(19 526)	(16 910)
Frais administratifs et commerciaux	(8 600)	(9 105)
Autres produits et charges opérationnelles	259	337
Total charges opérationnelles	(28 158)	(26 190)
	0	0
Résultat opérationnel	(10 018)	(18 040)
	0	0
Résultat financier	3 763	(6 045)
	0	0
Résultat net de la période	(6 255)	(24 085)
Résultat part du groupe	(6 255)	(24 085)
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net, part du groupe de base par action (€/action)	(0,18)	(0,68)
Résultat net, part du groupe dilué par action (€/action)	(0,18)	(0,68)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE – SIX PREMIERS MOIS
(non audités)
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	2016	2017
Revenus		
Chiffre d'affaires	22 801	12 230
Autres revenus	4 838	5 582
Total Revenus	27 639	17 812
Charges opérationnelles		
Coût des redevances	(723)	(1 086)
Frais de recherche et développement	(38 396)	(35 303)
Frais administratifs et commerciaux	(19 127)	(18 248)
Autres produits et charges opérationnelles	180	238
Total charges opérationnelles	(58 066)	(54 398)
Résultat opérationnel	(30 427)	(36 586)
Résultat financier	(5 292)	(6 067)
Résultat net de la période	(35 719)	(42 653)
Résultat part du groupe	(35 719)	(42 653)
Intérêts minoritaires	0	
Résultat net, part du groupe de base par action (€/action)	(1,01)	(1,20)
Résultat net, part du groupe dilué par action (€/action)	(1,01)	(1,20)

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS - Deuxièmes trimestres
(non audités)**

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros)	(6 255)	(24 085)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie	14 383	11 288
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers d'euros)	8 128	(12 797)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (€/action)	0,23	(0,36)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	35 295 817	35 560 088
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (€/action)	0,23	(0,36)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	35 472 312	35 580 391

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – Six premiers mois
(non audités)**

	2016	2017
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros)	(35 719)	(42 653)
Ajustement :		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie	27 797	24 076
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers d'euros)	(7 922)	(18 577)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (€/action)	(0,22)	(0,52)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	35 245 549	35 447 574
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (€/action)	(0,22)	(0,52)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	35 622 858	35 490 639

À propos de Cellectis

Cellectis est une entreprise biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR T ingénierées (UCART). Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T ingénierées. Cellectis capitalise sur ses 17 ans d'expertise en ingénierie des génomes - s'appuyant sur ses outils phares, les TALEN®, et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapies. L'immunothérapie adoptive anti-cancer développée par Cellectis est fondée sur des cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR). Les technologies CAR sont conçues pour cibler des antigènes à la surface des cellules cancéreuses. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Cellectis a pour objectif de créer des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Cellectis est cotée sur le marché Alternext (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com

Talking about gene editing? We do it.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Cellectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média

Jennifer Moore, VP of Communications, 917-580-1088, media@cellectis.com



Caitlin Kasunich, KCSA Strategic Communications, 212-896-1241, ckasunich@kcsa.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, 646-385-9008, simon.harnest@collectis.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Collectis et à ses activités. Collectis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le prospectus de Collectis disponible sur le site internet de la SEC (www.sec.gov), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Collectis est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Collectis ou que Collectis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Collectis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Collectis ne s'engage en aucune façon à mettre à jour ou modifier l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à raison de faits nouveaux, d'événements ou circonstances futurs ou de toute autre raison.